

## RETOUR SUR... La Fête de la Vigne et du Vin 2018

Fête incontournable depuis maintenant 24 ans, l'édition 2018 de la Fête de la Vigne et du Vin s'est déroulée le 12 mai dernier, avec pour thème « le vin et ses mystères ».

En effet, comment un simple grain de raisin peut-il donner un nectar si remarquable ?

Les trente-quatre caves participant à la fête cette année ont essayé de répondre à cette question en offrant à leurs visiteurs la possibilité de bénéficier d'explications pendant des visites de chais et vignobles, tout en profitant d'expositions sur la transformation du raisin en vin. Dégustations et alliances « mets et vins » proposées par des chefs étoilés étaient également au programme.

Une cave à vin garnie, premier prix du jeu concours organisé cette année encore, a été remportée par une habitante de Pernes-les-Fontaines. Un Vacqueyrassien a, quant à lui, gagné le deuxième prix composé de 48



bouteilles et le troisième prix de 24 bouteilles a été attribué à une Lyonnaise.

La Fête de la Vigne et du Vin 2018 s'est comme chaque année terminée sous le soleil et dans la bonne humeur.

Nous vous donnons rendez-vous les 31 mai et 1 juin prochains dans le Village vigneron installé sur la place du Palais des Papes à Avignon pour arriver à une participation record en 2019, pour les 25 ans de la Fête de la Vigne et du Vin !

## COMMISSION

### Les points marquants de la réunion des directeurs du 29 juin 2018

La Commission des directeurs a réuni les représentants d'une dizaine de caves autour de thèmes d'actualité.

#### Foncier

Les premières actions mises en place dans les caves par le nouveau service de la Fédération dédié au foncier a été présenté au cours de cette réunion.

#### Plan National d'Aide

Une intervention de FranceAgrimer a permis de présenter les principales évolutions et de faire le point sur le plan national d'aide 2019-2023 qui va reconduire les mesures sur la restructuration du vignoble, les investissements et la promotion des pays tiers.

#### L'aide à la décision dans les caves coopératives

Le dispositif est en place depuis cette année. Il permet le financement à hauteur de 50 % de diagnostics pouvant porter sur la stratégie commerciale des coopératives, l'adéquation des produits avec les marchés, l'organisation interne et la structuration, les ressources humaines, une meilleure connaissance et un meilleur suivi du sociétariat.

#### Formations

La Fédération va proposer des formations à destination des administrateurs en fonction des besoins qui seront identifiés individuellement dans chaque cave souhaitant travailler sur les compétences de leurs adhérents.

#### Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Une prestation adaptée réalisée avec une société spécialisée sera proposée aux caves pour répondre à cette nouvelle obligation.

## PARTENARIAT

### Des actions alliant Environnement et Economie

La Fédération et la société G2E Sud Est se sont rapprochées afin de proposer aux caves coopératives du Vaucluse, des services pour la maîtrise de leur consommation d'électricité.

Au menu des actions mises en place :

- Audit et diagnostic énergétiques,
- Optimisation et suivi des consommations d'électricité,
- Thermographie des armoires électriques,
- Réduction des taxes,
- Appel d'offres auprès des fournisseurs d'électricité.

Chaque cave est libre des actions qu'elle choisit de retenir et un accompagnement personnalisé est mis en oeuvre pour optimiser les résultats.

Les quinze caves qui sont déjà engagées ont très vite pu quantifier les économies réalisées.

Contact FCVCV : [christophe.gualtieri@wanadoo.fr](mailto:christophe.gualtieri@wanadoo.fr)

### Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse

Maison de l'Agriculture TSA 28438 · 84912 AVIGNON cedex 9

Tél. : 04 90 84 03 04 · Fax : 04 90 84 00 58 · E-mail : [fcvcv@wanadoo.fr](mailto:fcvcv@wanadoo.fr)

Rédaction : FCVCV · Réalisation : Nadine Amorim Conseil · Impression : 4'Imprim

Mise sous pli et envoi réalisés par un ESAT

Photos : © Alain Hocquel - Coll. ADT Vaucluse Tourisme · © FCVCV

# Le Vigneron Coopérateur

Le Bulletin d'information de la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse • N°38 octobre 2018



## L'Edito

« En viticulture, un coopérateur est avant tout un vigneron », par Olivier BERTRAND, Président de la cave de Villedieu.

Depuis une dizaine d'années, la coopération française est présentée comme l'alternative la plus plausible au tout libéralisme.

Cette idée que les femmes et les hommes regroupés restent maîtres de leur destin et partagent la plus grande partie de la plus-value, séduit nos concitoyens notamment les plus jeunes.



Or, depuis quelques mois, plusieurs enquêtes télévisées souvent à charge, faites sur des grands groupes coopératifs, présentent un autre aspect de cette coopération, celui de mastodonte filialisé à ramification où le simple coopérateur de base ne sait plus comment faire entendre sa voix.

Si l'essentiel de ces reportages ne présente les choses que très partialement, il n'en reste pas moins que c'est l'image même de l'ensemble de la coopération qui s'en trouve affectée. Il se pourrait bien qu'à ce rythme, le capital sympathie dont jouissait la coopérative ne fonde comme neige au soleil.

C'est pourquoi, la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse entend défendre un modèle de coopération, d'exploitation familiale à taille humaine où l'adhérent reste directement gestionnaire de son entreprise et fier d'être avant tout un vigneron bien associé dans sa filière vin.

Il ne s'agit pas archaïquement de ralentir le mouvement essentiel de regroupement, y compris par des alliances avec des coopératives européennes, mais de mettre tous les moyens en oeuvre pour assurer à l'adhérent de base que sa voix reste entendue y compris dans les hautes sphères dont la priorité doit toujours rester d'assurer le meilleur revenu possible à ces agriculteurs.

Le refus de la Fédération de voir au 31 décembre 2018 sa Confédération nationale être absorbée dans Coop de France (Paris) sans garantie de représentation efficiente à long terme, participe de cette volonté de considérer que les spécificités des coopératives viticoles méritent bien une défense syndicale forte au sein de sa filière vin.

Nos consommateurs ne sont pas les consommateurs de la betterave sucrière. Ils attendent beaucoup plus de nos caves coopératives pour pouvoir s'y identifier et à terme, s'en revendiquer.

Il en va de même pour nos adhérents qui demandent à être plus impliqués dans leur cave, tout en étant reconnus comme de très bons vignerons, pleinement associés dans ce qui constitue très certainement dans l'histoire de l'agriculture, et au regard de la spécificité de son produit d'AOP et d'IGP, la plus noble des filières.

## SOCIAL

### Retraite et transmission



Vous êtes vignerons coopérateurs, proches de la retraite (dans les 5 ans à venir), la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse a le plaisir de vous inviter à des réunions locales concernant la retraite et la transmission.

Les principaux thèmes abordés seront :

- L'accompagnement au parcours de la retraite (L'âge légal de départ et durée d'assurance & départ anticipé ; les démarches administratives de la cessation d'activité, le calcul des droits de la pension de retraite, le cumul emploi retraite, la retraite de réversion).
- Les modes de transmission de l'exploitation au nom du conjoint, aux descendants
- Les outils et l'accompagnement pour le portage du foncier.

Afin d'optimiser la présentation et la rendre plus interactive, vous serez invités à créer votre espace privé sur le site de la MSA. Cela vous permettra de demander en ligne votre Relevé individuel de situation qui retrace toute votre carrière. A l'issue de ces réunions, des rendez-vous pourront être pris avec les services concernés pour un accompagnement individuel.

Ces réunions sont organisées en partenariat avec la MSA Alpes Vaucluse & la Chambre d'agriculture de Vaucluse, aux dates suivantes :

**Secteur Côtes du Rhône** : 13 novembre 2018 de 9 à 12h à GIGONDAS La cave, 589 Route de Vaison

**Secteur Ventoux** : 14 novembre 2018 de 9 à 12h à MAZAN Les Vignerons de Cantepedrix, 890 Route de Caromb

**Secteur Luberon** : 15 novembre 2018 de 9 à 12h à BONNIEUX La cave, Quartier de la Gare

Inscriptions et renseignements au 04 90 84 03 04 ou par mail [fcvcv@wanadoo.fr](mailto:fcvcv@wanadoo.fr)

**Nous avons lancé dès à présent l'écriture du prochain numéro. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez mettre en avant une actualité, une action de votre cave.**

## L'Edito Décryptage Retour sur

En viticulture, un coopérateur est avant tout un vigneron

Un service innovant pour la préservation du potentiel viticole

La Fête de la Vigne et du Vin 2018



# DECRYPTAGE

## Un service innovant pour la préservation du potentiel viticole des caves coopératives du Vaucluse et de leurs adhérents

Après une année de réflexion, de travaux au sein du Conseil d'Administration, de la Commission des Directeurs et de la Commission foncière de la Fédération, les premières phases du projet foncier sont lancées avec l'embauche d'un juriste spécialisé, expert des dossiers fonciers.

Ce nouveau service destiné à préserver le potentiel de production du vignoble en caves coopératives et à redynamiser le renouvellement des générations des vignerons coopérateurs va se mettre en place progressivement avec l'appui de nombreux partenaires (Conseil régional, Conseil départemental, SAFER, Chambre d'agriculture, les banques, ...).

Depuis la mi-mai, le lancement des premières actions d'animations et de conception de nouveaux outils voient le jour. Les stratégies se mettent progressivement en place dans les caves coopératives pilotes et les idées ne manquent pas.

Nous vous proposons dans ce nouveau numéro du Bulletin du Vigneron Coopérateur, l'exemple de trois caves accompagnées par la Fédération ainsi que les avis de nos différents partenaires.

### La Cave du Luberon à Maubec

*Vincent ANDRE, Directeur et Christophe CORTASSE, Administrateur*

Pour la cave du Luberon, il s'agit de constituer, au travers d'une filiale, un outil efficace de lutte contre la déprise du vignoble, contre le morcellement du foncier et l'accaparement des terres au moyen d'une réserve foncière coopérative adossée au portage foncier.

Donner plus de temps à la recherche de candidats crédibles en lien avec les différents partenaires relais pour l'accompagnement des projets d'installation est l'un des objectifs assignés à cette filiale de la cave coopérative. L'autre objectif est d'être un interlocuteur privilégié des collectivités territoriales pour améliorer la structure foncière et faciliter l'accès au foncier.

### Le Cellier des Princes

*Joël CHOVELON, Trésorier et Thierry FERLAY, Oenologue*

Le prix du foncier dans notre secteur rend difficile pour nos coopérateurs, tout projet d'installation ou d'agrandissement en propriété. A cela se rajoute la présence d'investisseurs assez agressifs sur ce marché du foncier.

Pour y remédier, la cave a mis en place une démarche de soutien à l'accès au foncier pour ses coopérateurs afin de travailler à la fois sur le maintien des exploitations sur ses territoires et garantir des volumes au sein de notre cave.

### Des projets à venir

Pour asseoir cette stratégie foncière ambitieuse et de long terme, la Fédération va lancer très prochainement une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) afin de mettre en place des actions de pilotage et de portage du foncier, ainsi que la collecte des fonds nécessaires au développement des projets individuels des caves.

En parallèle, la Fédération a répondu à trois appels à projets dans le cadre du Programme européen FEADER et en lien avec la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin d'apporter une cohérence d'actions sur les différents territoires du département (SCOT de l'Arc Ventoux, Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, Communauté d'Agglomération du Grand Avignon).

Pour la cave, cela se concrétise par des achats en direct de parcelles que nous mettons à disposition de nos adhérents via un portage foncier. Pour pérenniser ces opérations, nous étudions avec la Fédération du Vaucluse, d'autres possibilités de financement en sollicitant le concours d'investisseurs externes et de nos clients.

### Cave coopérative de Bonnieux

*Philippe JULIEN, Président, Patrick DEVAUX, Vice-Président et Laurent BOUET, Directeur*

La stratégie foncière de la cave s'est traduite en pratique lors de la mise en vente d'un parcellaire actuellement exploité par un associé-coopérateur. L'associé-coopérateur n'étant pas financé par le système bancaire, la coopérative lui propose un portage.

Pour ce faire, la cave crée une société filiale dédiée qui se porte acquéreur du foncier en même temps qu'elle établit une convention de mise à disposition (CMD) avec la SAFER. Le vignoble est loué au coopérateur selon un bail SAFER dérogatoire au statut du fermage. L'associé-coopérateur bénéficiaire signe une promesse d'achat à échéance du portage. Le paiement du foncier s'effectue en tout ou partie durant la période de portage selon un échéancier convenu.

Le travail de la Fédération permet de clarifier les relations entre la cave, la SAFER et le bénéficiaire, notamment afin de déterminer le montage le plus approprié aux spécificités coopératives, de prendre la mesure des risques économiques et de sécuriser les apports de vendanges à la cave.

### Le point de vue de nos partenaires

#### Conseil Régional Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur

*Bénédicte Martin, Présidente de la Commission Agriculture, Viticulture, Ruralité, Forêt et Sylvain THUREAU, Chargé de mission*

La préservation et la mise en valeur des terres agricoles constituent des enjeux de premier plan en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les transmissions d'exploitations agricoles, l'installation de nouveaux agriculteurs et le développement de projets agricoles innovants sont confrontés à de réelles difficultés de mobilisation du foncier.

La diminution constante et régulière des surfaces disponibles, l'émiettement des propriétés foncières et le prix du foncier et des bâtiments agricoles souvent excessif, constituent autant de freins pour les porteurs de projets agricoles en parcours d'installation ou en phase d'agrandissement.

Dans ce contexte, la Région a souhaité mettre en place une politique adaptée qui se décline en quatre axes principaux :

Axe 1 : Agir sur la préservation des espaces agricoles, notamment en s'appuyant sur le Schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) qui sera doté d'un caractère prescriptif

Axe 2 : Faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets, prioritairement en phase d'installation, notamment en favorisant le portage foncier, la mise en place d'outil d'ingénieries financière (permettant notamment de capter du financement participatif et solidaire)

Axe 3 : Accompagner les animations foncières sur les territoires à enjeux, en s'appuyant notamment sur les mesures et fonds du FEADER ;

Axe 4 : Renforcer la place de la Région au sein de la gouvernance sur le foncier agricole.

Pour la mise en œuvre de cette politique, la Région s'appuie très largement sur les initiatives portées par les territoires sous l'impulsion des collectivités locales et/ou les coopératives agricoles avec l'appui des Fédérations comme la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse. De même, la mobilisation des compétences et savoir-faire de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) est au cœur des dispositifs d'accompagnement de la Région.

#### Conseil Départemental de Vaucluse

*Christian MOUNIER, Président de la Commission Agriculture et Lionel MARTIN, Responsable de la mission Aménagement de l'Espace et Agriculture*

La stratégie du Conseil départemental de Vaucluse concernant le foncier agricole s'intègre à deux axes de son schéma prospectif 2025-2040 : « Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse » et « Soutenir la structuration des territoires de proximité à travers une préservation durable des ressources du Vaucluse ».

La viticulture, notamment au travers du réseau des coopératives, constitue un marqueur des paysages Vauclusiens. Cette filière doit faire face à la pression foncière et aux difficultés liées au renouvellement des générations de vignerons. Les deux premiers Contrats Fonciers Locaux signés par le Département de Vaucluse ont permis de reconquérir près de 60 hectares de friches sur le Sud Ventoux, dont une majorité a bénéficié à des viticulteurs, et 17 hectares sur le

Sud Luberon. Ces résultats démontrent la nécessité d'une action partenariale forte sur les questions d'accessibilité au foncier.

La remise à plat des modalités d'intervention du Fonds d'Aménagement Foncier Rural, dispositif d'aide du Département en cours, devrait permettre de poursuivre le partenariat avec les territoires (Parcs Naturels Régionaux, Communautés de Communes et d'Agglomération) et de s'ouvrir également à une entrée par filière ou organisations professionnelles qui agissent à l'échelle du Département, comme la Fédération des caves. Ce partenariat aurait pour objectif d'optimiser les financements, notamment en s'appuyant sur les appels à projets du FEADER et les nouveaux dispositifs d'intervention de la Région. C'est le sens de notre accompagnement de ces actions partenariales essentielles à la dynamique agricole en Vaucluse.

#### SAFER

*Max LEFEVRE, Directeur régional et Fabrice TRIEP-CAPDEVILLE, Directeur Vaucluse*

Dans le Vaucluse, la viticulture est une filière majeure de l'économie agricole du département et de son environnement. La pérennité de cette activité et son développement sont essentiels. Le foncier est au cœur du maintien et du développement de cette filière à travers la transmission des exploitations viticoles, l'amélioration et la consolidation des structures existantes, la lutte contre le développement des friches et leur impact tant sur le plan économique qu'environnemental. La SAFER, opérateur foncier sous tutelle de l'Etat assure chaque année la transmission de 1 000 hectares de foncier dont plus de 500 hectares de vignes dans le Vaucluse.

Afin de réaliser sa mission, la SAFER travaille avec l'ensemble des acteurs de la filière afin de mettre en place des partenariats efficaces. Les actions que souhaite engager la Fédération des Caves des Vignerons Coopérateurs de Vaucluse sur le foncier en concertation avec la SAFER doivent faciliter la recherche de solutions sur les enjeux fonciers et sécuriser les apports des caves coopératives.

Une première action visant à recenser les friches viticoles a été engagée dans le département en partenariat avec les services de l'Etat et la Chambre d'Agriculture. Dans le cadre de cette action, la FCVCV a mobilisé plusieurs caves pour réaliser un travail de prospection sur le terrain. Ce recensement permettra d'orienter des actions d'animation visant à reconquérir ces friches. Des moyens devront bien entendu être mobilisés avec l'appui des collectivités locales pour aider les viticulteurs à remettre en valeur ce foncier. D'autres actions visant à anticiper la transmission du foncier lors de l'arrêt d'activité des viticulteurs coopérateurs pour favoriser le renouvellement des générations et maintenir le potentiel de production des caves vont être développées en partenariat avec la Fédération du Vaucluse et la SAFER.



*N'hésitez pas à nous contacter pour étudier ensemble vos besoins et apporter des solutions adaptées.*

Christophe GUALTIERI, [christophe.gualtieri@wanadoo.fr](mailto:christophe.gualtieri@wanadoo.fr)  
Samuel ROCHEFORT, [samuel.rochefort@hotmail.fr](mailto:samuel.rochefort@hotmail.fr)  
Alain BRUSSET, Rédaction d'actes d'avocat, [alainbrusset.avocat@orange.fr](mailto:alainbrusset.avocat@orange.fr)